

Un fonds qui cherche à réaliser un **rendement proche de celui du marché monétaire** avec un niveau de risque très faible

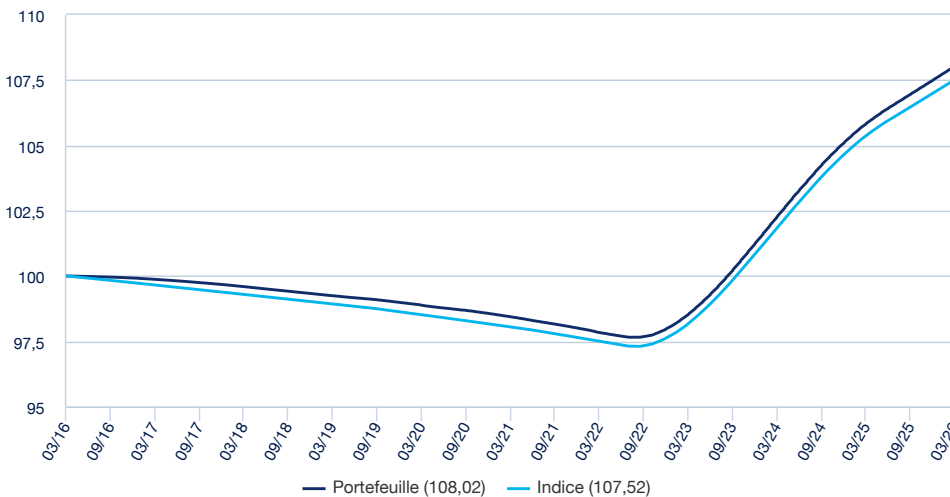
COMITÉ
INTERSYNDICAL
DE L'ÉPARGNE
SALARIALE



www.ci-es.org
Le Comité Intersyndical de l'Épargne Salariale labellise les produits d'épargne salariale socialement responsables

Univers d'investissement Monétaire Euro	Performance annualisée 5 ans 1,87%	Encours 2 158 M €
Score de transition Énergétique et Ecologique Fonds : 1,26 Univers : 0,40 Objectif : Amélioration du score par rapport à l'univers d'investissement	Lutte contre le réchauffement climatique 87% de réduction des émissions de CO2 par rapport à l'univers d'investissement	Financement de la transition climatique 0,36% investi en obligations vertes Objectif : Investissement dans des solutions qui financent la transition énergétique

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



Indicateur de risque (SRI) (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible (à gauche) / Risque le plus élevé (à droite)

! L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant Supérieure à 1 mois. Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	0,04%	0,13%	0,25%	0,23%
Volatilité de l'indice	0,03%	0,12%	0,24%	0,23%
Tracking Error ex-post	0,03%	0,05%	0,04%	0,03%

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le 31/12/2025	1 mois 27/02/2026	3 mois 31/12/2025	1 an 31/03/2025	3 ans 31/03/2023	5 ans 31/03/2021	Depuis le 31/10/2012
Portefeuille	0,49%	0,17%	0,49%	2,08%	9,64%	9,74%	8,83%
Indice	0,48%	0,17%	0,48%	2,04%	9,52%	9,66%	7,55%
Ecart	0,01%	0,00%	0,01%	0,04%	0,13%	0,08%	1,28%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

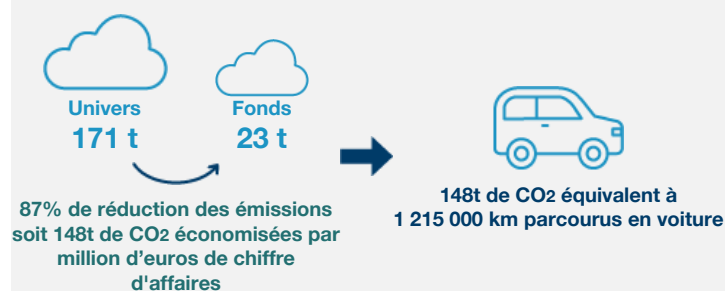
	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Portefeuille	2,28%	3,84%	3,31%	-0,04%	-0,57%	-0,43%	-0,34%	-0,35%	-0,24%	-0,09%
Indice	2,24%	3,80%	3,28%	-0,02%	-0,53%	-0,47%	-0,40%	-0,37%	-0,36%	-0,32%
Ecart	0,04%	0,04%	0,03%	-0,02%	-0,04%	0,04%	0,05%	0,02%	0,11%	0,23%

Indice de référence du fonds : 100% ESTR CAPITALISE (OIS)

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille, le gérant réalise le suivi d'indicateurs additionnels des entreprises dans lesquelles le fonds est investi. Sont ainsi sélectionnés les émetteurs les plus vertueux sur les critères suivants : sur le plan environnemental, l'« intensité carbone » et sur le plan social, les trois critères, « conditions de travail », « préservation de l'emploi » et « liberté syndicale et droit à la négociation ». L'univers d'investissement auquel le fonds se compare est composé de 75% ICE BOFA 1-3 YEAR EURO FINANCIAL INDEX + 25% ICE BOFA 1-3 YEAR EURO NON-FINANCIAL INDEX. L'évaluation ESG du portefeuille se fait sur l'ensemble des titres, l'évaluation des critères additionnels est calculée uniquement sur les émetteurs privés.

ENVIRONNEMENT : Lutte contre le réchauffement climatique



Indicateur : émissions de CO₂ par million d'euros de chiffre d'affaires. Cet indicateur mesure la moyenne des émissions de gaz à effet de serre (ramenées en équivalent tonnes de CO₂) par unité de revenu des entreprises (million d'euros de chiffre d'affaires) (Source : Trucost)

Taux de couverture (Univers / Fonds) : 96,44% / 98,98%

SOCIAL : Conditions de travail



Indicateur : Définir une politique de santé, d'hygiène et de sécurité pour prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles tout en maintenant le niveau de connaissance des employés sur ce sujet. Mettre en place des comités de contrôle disposant de réelles prérogatives en impliquant les représentants du personnel

Taux de couverture (Univers / Fonds) : 94,19% / 99,08%

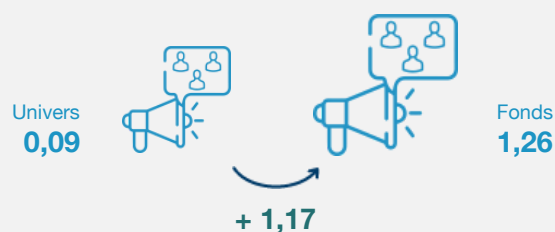
SOCIAL : Préservation de l'emploi



Indicateur : Créer les conditions d'un développement durable de l'emploi, promouvoir et assurer l'évolution des compétences des salariés en favorisant la formation. Anticiper les besoins d'emplois futurs en assurant le développement professionnel et le suivi individuel des carrières

Taux de couverture (Univers / Fonds) : 93,67% / 99,08%

SOCIAL : Liberté syndicale et droit à la négociation



Indicateur : Respecter et promouvoir la liberté syndicale et le droit à la négociation collective. Assurer et permettre l'existence d'instances représentant les salariés sans ingérence ou discrimination. Et adopter des mesures d'ajustement permettant de préserver l'emploi. Limiter les impacts négatifs sur les effectifs et l'économie locale par la mise en place de mesures d'accompagnement et de formation facilitant la reconversion professionnelle

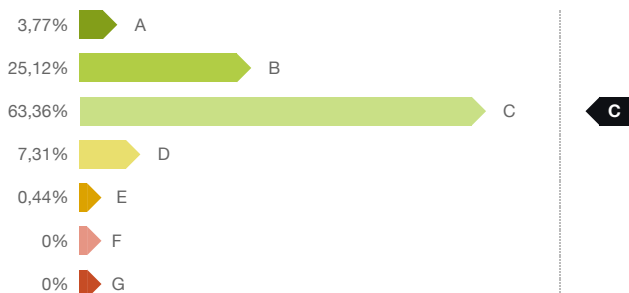
Taux de couverture (Univers / Fonds) : 93,08% / 99,08%

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

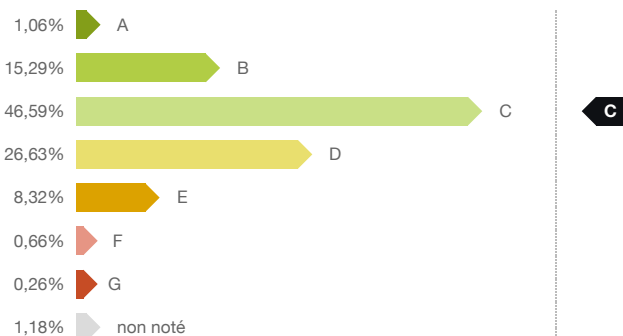
Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

	Fonds	Univers
Note ESG moyenne	C	C
Score ESG moyen	1,19	0,67
Cumul des meilleures notes (A+B+C)	91,76%	62,94%
Taux de couverture	100%	98,82%

Du portefeuille³



De l'univers de référence³



En cas de déclassement des émetteurs notés en dessous de E, la société de gestion a vocation à vendre les titres dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des actionnaires.

² Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

³ L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le code de transparence du fonds disponible sur les sites de la société de gestion et de l'AFG <http://www.afg.asso.fr>.

Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

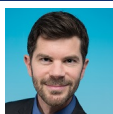
	Portefeuille	Taux de couverture Portefeuille	Indice	Taux de couverture Indice
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESP	-	-	-	-
Femmes Managers	41.41%	98.71%	39.28%	98.35%
Administrateurs indépendants	58.59%	86.7%	66.39%	86.8%
Politique des droits de l'homme	98.74%	86.7%	97.02%	86.8%
Intensité carbone	21.77	98.6%	60.37	97.14%

Équipe de gestion



Matthias Bourdais

Gérant de portefeuille



Christophe Granjon

Directeur de la gestion Multi-Asset ESR

Commentaire de gestion

Politique monétaire :

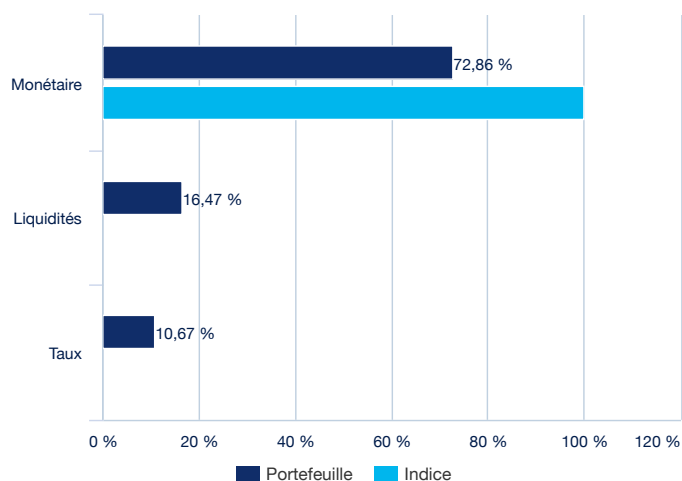
La BCE a maintenu ses trois taux directeurs inchangés: 2,00 % pour le dépôt, 2,15 % pour le refinancement principal et 2,40 % pour la facilité de prêt marginal. La BCE adopte une attitude attentiste. Christine Lagarde a souligné qu'il était trop tôt pour tirer des conclusions définitives quant à l'impact économique du conflit au Moyen-Orient : l'incertitude est grande et les effets dépendront de l'ampleur et de la durée du choc. Dans ce contexte, nous maintenons notre stratégie de couverture du risque de taux afin de nous protéger des variations de taux. Le niveau de l'€str est resté aux alentours de 1.93% au cours du mois. La prochaine réunion de politique monétaire se tiendra le 30 avril 2026.

Politique de gestion :

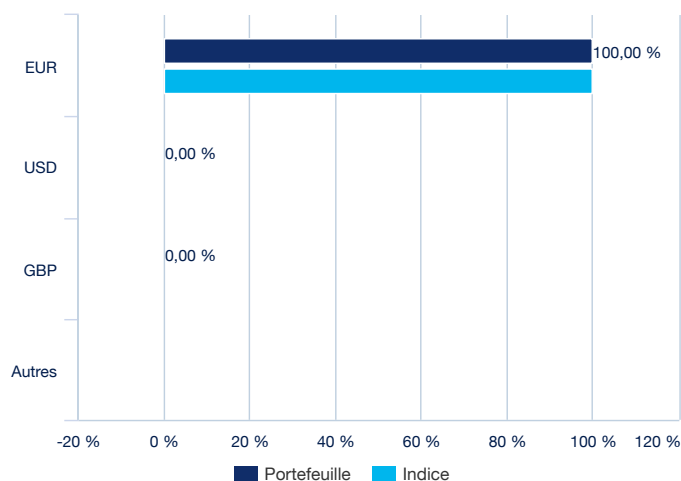
- Liquidité :
La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations au jour le jour.
- Risque de taux :
La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 7 jours en fin de période.
- Risque de crédit :
Les spreads court terme sont restés stables en fin de période; ils ressortent sur les maturités de 3 mois à 1 an à des niveaux respectifs d' €str + 15 à €str + 32 bps. A noter que les répartitions par pays font apparaître les titres putttables sur la base des maturités finales et non de l'option de remboursement au pair attachée à ce type de produit. La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 10% de l'actif du fonds. La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 10% du portefeuille.
- Durée de vie moyenne et rating moyen :
La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie monétaire est de 143 jours. Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de A+.
- Dimension socialement responsable :
Le portefeuille bénéficie de la notation 'Af/S1' qui atteste de la haute qualité crédit du fonds et de sa très faible volatilité.
- Dimension socialement responsable :
Le portefeuille présente une note moyenne ISR de C (1.192) en fin de mois, soit un niveau supérieur à celui de son univers d'investissement retranché de 30% des émetteurs les moins bien notés C (1.119).

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

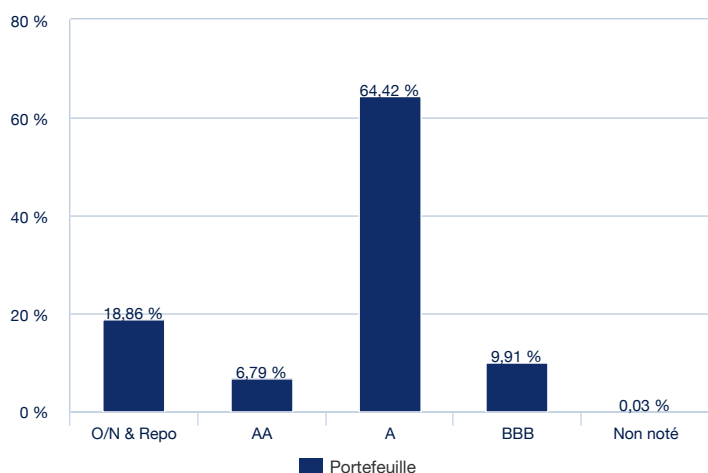
Allocation d'actifs (Source : Amundi)



Répartition par devises (Source : Groupe Amundi)

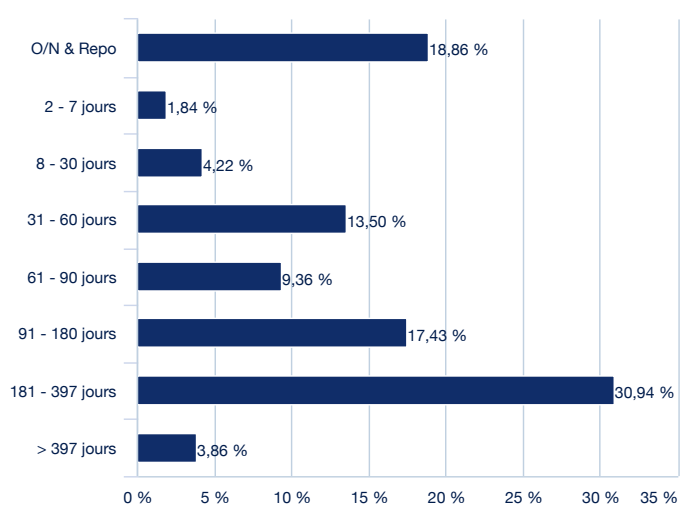


Répartition par notations long terme (Source : Amundi) *



* Rating médian calculé des trois agences de notation de crédit: Fitch, Moody's et Standard & Poor's

Répartition par maturité (Source : Amundi) *



* O/N & Repo : liquidités placées au jour le jour

Principales lignes (Source : Amundi)

	Portefeuille	Maturité
BANQUE FED CREDIT MUTUEL	0,85%	04/05/2026
BPCE SA	0,65%	11/05/2026
UNICREDIT SPA	0,62%	03/03/2027
BPCE SA	0,62%	03/07/2026
ABN AMRO BANK NV	0,62%	07/04/2026
ING BANK NV	0,61%	24/06/2026
BPCE SA	0,60%	12/06/2026
CREDIT AGRICOLE SA	0,60%	15/05/2026
BANQUE FED CREDIT MUTUEL	0,59%	01/07/2026
CREDIT AGRICOLE SA	0,59%	24/07/2026

Labels

COMITÉ
INTERSYNDICAL
DE L'ÉPARGNE
SALARIALE



Exclusions



Mines anti-personnel



Bombes à sous munitions



Armes chimiques



Armes biologiques



Armes à uranium appauvri



Pacte mondial



Armes nucléaires



Charbon thermique



Tabac



Hydrocarbures non conventionnels



Pays faisant l'objet de violations

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Fonds nourricier : **Oui**
 Fonds Maître : **AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE**
 Forme juridique : **FCPE**
 Classification SFDR : **Article 8**
 Date de création du compartiment/OPC : **07/05/2002**
 Date de création de la classe : **29/06/2012**
 Eligibilité : -
 Eligible PEA : **Non**
 Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**
 Souscription minimum: 1ère / suivantes : -
 Frais d'entrée (maximum) : **3,00%**
 Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation : **0,17%**
 Frais de sortie (maximum) : **0,00%**
 Durée minimum d'investissement recommandée : **Supérieure à 1 mois**
 Commission de surperformance : **Non**
 AMF 2020-03 / catégorie de communication : **Centrale**

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **1 088,36 (EUR)**
 Date de VL et d'actif géré : **31/03/2026**
 Actif géré : **2 157,81 (millions EUR)**
 Indice de référence : **100% ESTR CAPITALISE (OIS)**

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Amundi Asset Management. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Épargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Épargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Épargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.